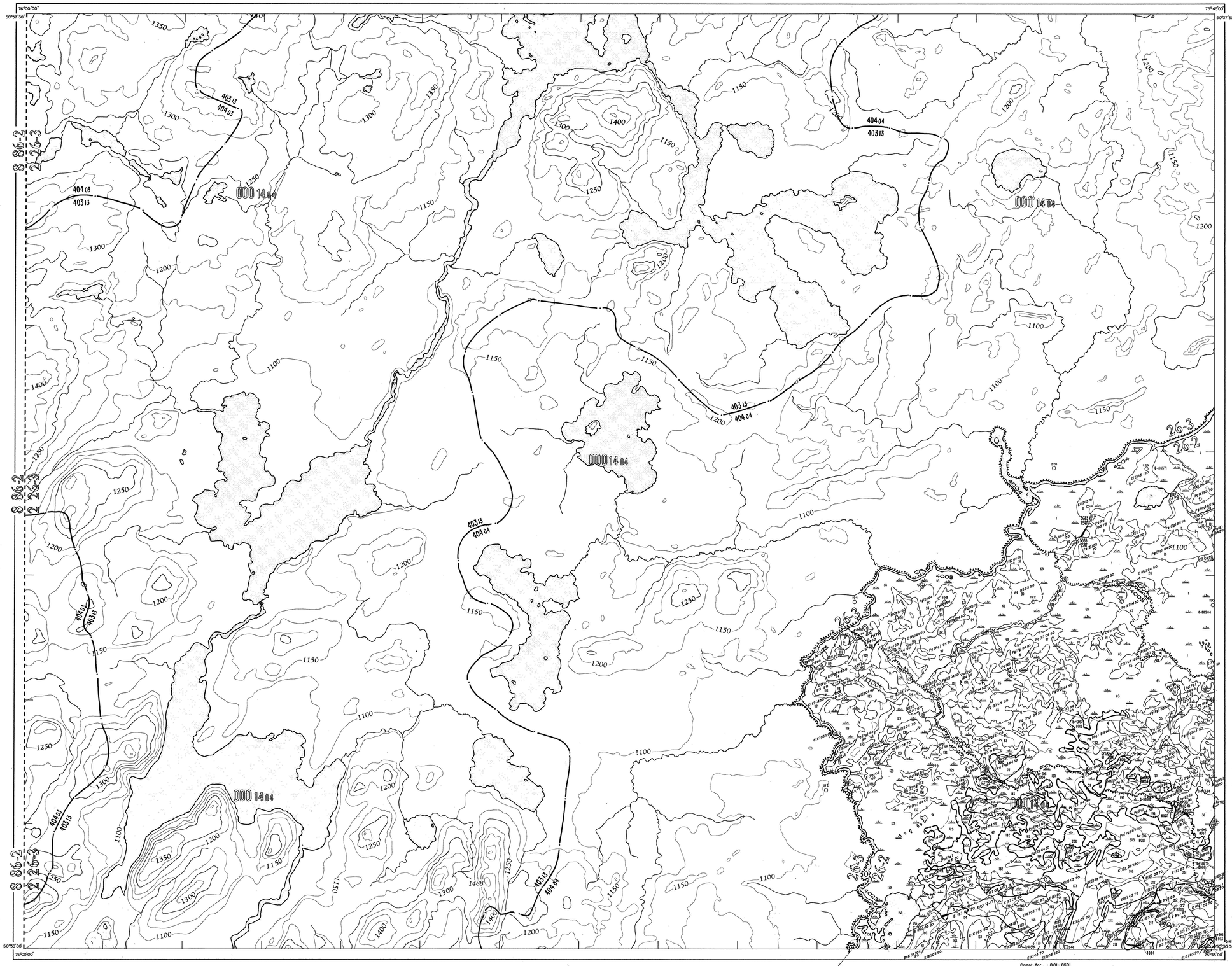

Compt. for. : 8501

À jour : avril 1998

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpt
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cps
Coupe à blanc sans ensemencement ..... cbs
Coupe à blanc avec ensemencement ..... cbe
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dd
Coupe de jardinage ..... cj
Brûlage partiel (dégagement) ..... bp
Préparation de terrain ..... pt
Plantation en récipients ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Épidémie commerciale ..... ec
Récolte dans les lisières boisées (décidée libres) ..... rl

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (plantation)	R (M)
— — à pruche	R (PU)
— — à mélèze	R (MM)
— — (plantation)	P R
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (CC)
— — à mélèze	E (M)
— — à sapin	E (SA)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette noire	E (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (EB) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (EN) p
— — (plantation d'épinette noire)	E (EN) p
— — (plantation d'épinettes hybrides)	E (EH) p
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (SS)
— — à thuya (cèdre)	S (CC)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à épinette noire	S (E)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (CC)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EE)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — — avec pruche	Pb (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (SS)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (CC)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — — avec pruche	Pr (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SS)
— — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (CC)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EE)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — — avec pruche	Pg (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SS)
— — — — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SS)
— — (plantation)	C (CC) p
Pruchaie	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (PU)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (EE)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (SS)
— — (plantation)	Pu p
Mélèzaie	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à pruche	M (PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (SS)
— — (plantation de mélèze européen)	M (M) p
— — (plantation de mélèze japonais)	M (M) p
— — (plantation de mélèze laricin)	M (ML) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus tolérant	Résineux dominant
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — — avec épinette noire	F1 (EE)	F1 (EE)
— — — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bétulaie à bouleau blanc avec épinette noire	BB (E)	BB (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bétulaie à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplerale avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Peuplerale rouge résineuse	Er (R)	Er (R)
Érablière rouge	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	MF (F)	MF (F)
— — sur station humide	MF (F)	MF (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	Fh
— — à bouleaux	FB
Bétulaie à bouleaux blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerale	Pe
Érablière rouge	Er
Chênaie	Ch
— — à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris	Ch (B)
— — à bouleaux jaunes	Ch (BJ)
— — à hêtre	Ch (H)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ch (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ch (F)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— — de bouleau jaune	BeJ p
— — de chêne rouge	ChR p
— — de peuplier hybride	PeH p
— — de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ld
Dénudé et semi-dénudé humide	Lh
Aulnaie	L

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	E
Ligne de transport d'énergie (emprise)	A
Autre terrain non forestier	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dentier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	cb
Épidémie légère	brp
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 15-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Feuillus	fr
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ns
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉROÈNE

Jeunes indéterminés: Plus d'a dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux indéterminés: Plus d'a dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges uniques de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L. Égale	0 à 30 %	Ovoïde
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 90 %	F
Extrême	91 % et +	E
Superficie estimée de pierres > 25%		S

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fichiers publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 (7) 3 50 m 0,5 m
— classification
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— hauteur du couvert
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R 20 (+4) 50 (1)
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986
Année de publication: 1987
Année de révision:

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	10m 1	15m 2	17m 3	19m 4	21m 5	24m 6
A 40%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 80%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FORESTIER EXÉCUTÉE PAR: BUR. ÉTUDES ÉCOL. MARC N. MERCIER & ASS. (UQ 2510)
SIGNATURE: Marc N. Mercier

CARTO. FORESTIER EXÉCUTÉE PAR: BUR. ÉTUDES FOR.:
SIGNATURE:

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 17 ° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

2 26-2*
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 7

000 14 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 403 13*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle: 4005*
Région écologique: 12d
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-16	32-J-13	32-J-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-9	32-J-12	32-J-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-8	32-J-5	32-J-6	

32 J/12 S. O.